

PREVENTION CANICULE

Inscription sur le Registre « Alerte Canicule 2018 »

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la phase de veille saisonnière du plan départementale canicule est activée du 1^{er} Juin au 31 Août.

A cet effet, la Mairie de COURS a ouvert un registre nominatif des personnes fragiles, qui peuvent être contacter en cas d'alerte caniculaire de la Préfecture.

Ce registre confidentiel répond aux textes réglementaires du plan national d'alerte. Si vous souhaitez être recensé ou si vous avez dans votre entourage une personne amenée à être isolée l'été, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie, en retournant au plus tôt, le questionnaire au dos de cette feuille.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Sincères salutations.

Le Maire,
Michel LACHIZE



L'Adjointe,
Annie DEVEAUX



NUMÉROS UTILES :

Mairie de COURS LA VILLE : **04 74 89 71 80**

Mairie de PONT-TRAMBOUZE : **04 74 64 11 09**

Mairie de THEL : **04 74 64 85 14**

Maison du Département du Rhône (MDR) : **04 74 13 85 20**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Bulletin d'inscription - Registre « Alerte Canicule 2018 »

A retourner en Mairie - 1, place de la Libération – Cours La Ville 69470 COURS
Informations pour le registre nominatif (Décret n° 2004 - 926 du 01/09/2004)

Coordonnées de la personne à inscrire :

NOM : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone :

Personnes à prévenir (en cas d'urgence)

NOM : Prénom :
Qualité :
Adresse :
.....
Téléphone :

Vivez-vous ?

Seul (e) à domicile En couple

Bénéficiez-vous d'une aide à domicile ?

OUI NON

Si oui, coordonnées :

Si c'est une tierce personne qui effectue la demande, merci d'indiquer :

NOM : Prénom :
Qualité :
Adresse :
Téléphone :

Fait à Cours, le :

Signature :